



**Conférence sous- régionale sur le thème « Contrôle Parlementaire de
la gouvernance du secteur de la Sécurité dans les pays du G5 Sahel »**

Jeudi 15 octobre 2020

Ouagadougou, Burkina Faso

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Représentant spécial et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso, Président en exercice du CIP G5 Sahel, cher Alassane Bala Sakandé ;

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale du Niger Cher Ousseini Tini ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif du CIP G5 Sahel Cher Jean Marie TRAORE Karamoko ;

Messieurs les Présidents d'Assemblées du G5 Sahel,

Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations, internationales,

Mesdames, Messieurs, les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les parlementaires

Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,

Chers collègues,

C'est un plaisir pour moi d'être ici, pour la première fois dans votre pays réputé pour les sourires de ses habitants. J'ai pu le vérifier. Le Burkina Faso, étymologiquement, veut dire le « pays des hommes intègres ».

Et « Être intègre, c'est vivre et agir selon la loi universelle (...). Du plus profond de notre intégrité, (...) *nous inspirons les autres non pas par des paroles, mais par l'exemple.* »

Je dois dire que cette définition résonne en nous, depuis notre arrivée comme un message à livrer au monde alors que les menaces qui pèsent sur notre sécurité individuelle et collective sont aujourd'hui multifactorielles et convergent ici, au Sahel :

- Menaces sanitaires avec la Covid 19 ;
- Menaces terroristes ;

- Menaces économiques ;
- Menaces environnementales ;
- Menaces sociales ;

Mais face à toutes ces menaces, vous ne baissez pas les bras.

Votre détermination force l'admiration et dans cette ville, au nom historique Ouagadougou qui veut dire « lieu où on reçoit du respect », je puis vous assurer, Mesdames et Messieurs que vous avez celui de tous les parlementaires de l'APF et particulièrement de ceux de la délégation qui m'accompagne : Michèle Peyron, Philippe Courard, Bruno Fuchs, Jacques Maire et de notre conseiller Afrique, Bachir Dieye.

Et depuis décembre 2018, à l'initiative de Jacques Maire, notre plaidoyer commun en faveur d'une dynamique interparlementaire a progressé pour aboutir à l'adoption de positions communes entre nos parlements membres.

Le comité interparlementaire G5 Sahel, est, en effet, pour l'APF, une instance stratégique régional essentiel pour assurer la paix mais aussi pour favoriser le développement économique, social et politique de la région. Parce que nous savons que lutter contre le terrorisme, c'est aussi agir pour le développement et vice versa. Pas de sécurité sans développement et pas de développement sans sécurité. Comme l'espoir.

Cette conférence « **Contrôle Parlementaire de la gouvernance du secteur de la Sécurité dans les pays du G5 Sahel** » qui rassemble parlementaires, experts, bailleurs, société civile et institutions témoigne largement **de votre volonté de rassembler tous les acteurs politiques et non politiques pour faire échec au terrorisme. Rassembler, travailler en transversalité et de façon coordonnée, c'est une nécessité pour faire face au terrorisme, qui est une guerre**

asymétrique. L'ennemi est invisible, fuyant, il peut être un voisin et même un proche. D'où la nécessité de changer nos approches.

Ces orientations, plus intégrées amorcent une transition vers une meilleure gouvernance démocratique.

Nous avons tous conscience aujourd'hui qu'il ne peut y avoir de paix sans un état de droit qui est protecteur et non prédateur.

Un état de droit s'appuie sur la sécurité militaire et la justice. L'état de droit ne peut accepter que la loi du plus fort puisse s'exercer dans quelque endroit que ce soit.

Et cet état de droit doit aussi favoriser la recherche permanente du dialogue intercommunautaire et interreligieux comme vous l'avez mis en œuvre. Ce dialogue ne peut se faire qu'au plus près du terrain, en proximité avec les habitants.

Mais l'état de Droit c'est aussi la santé, les services publiques, l'eau potable, l'agriculture vivrière, l'alimentation, le développement économique et bien évidemment, je veux aussi parler des registres d'état civil. Je n'ignore rien du fait que quand un enfant naît au monde, il faut d'abord tout mettre en œuvre pour qu'il garde la vie et je sais que le taux de mortalité infantile est très élevé dans vos pays. Mais œuvrer pour une meilleure prise en compte des mamans et des bébés n'empêche pas que les états en lien avec les financeurs s'engagent avec détermination contre le fléau des enfants sans identité.

Sans identité, je peux vivre, certes mais je n'existe pas et je n'ai aucun droit ! Voilà les faits !

Avec un état civil, chaque individu est membre de la communauté nationale même s'il appartient à une ethnie dans laquelle il peut vivre avec ses

traditions et sa culture.

L'unité nationale ne se décrète pas. Elle se construit et elle peut mettre beaucoup de temps mais elle se doit de respecter la diversité culturelle et religieuse.

L'unité nationale naît de cette reconnaissance individuelle et collective. Et c'est aussi permettre à ses enfants et surtout pour les filles d'accéder à l'éducation, source d'émancipation et de vivre en femmes et des hommes libres et égaux en droits.

L'enjeu, c'est faire reculer l'analphabétisation, c'est en effet concourir à la construction de citoyens avisés et éclairés.

Oui, les fichiers d'Etat civil sont les fondements des droits et de la démocratie. Ils sont aussi les fondements d'un Etat moderne qui veut planifier ses équipements, ses infrastructures (écoles, hôpitaux) avec ces recensements. Vous l'avez compris, ce sujet est un enjeu très fort pour l'APF.

L'architecture institutionnelle d'un état de droit repose aussi sur la séparation des pouvoirs entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire.

Alors osons, affirmer haut et fort que seules les démocraties, enracinées dans des parlements efficaces et indépendants sont de tous les modes de gouvernement celui qui incarne le mieux la souveraineté du peuple.

Mais le parlement ne peut exercer pleinement ses responsabilités de contrôle que s'il a un large accès à l'information et à l'expertise technique nécessaire. Et je sais que ce n'est pas simple. L'APF peut également vous dispenser des formations nécessaires dans ces domaines administratifs et politiques.

Le Parlement doit aussi permettre aux citoyens la possibilité de s'exprimer, ici mais bien évidemment dans tous nos parlements et notre APF par des consultations régulières. Il est de notre responsabilité d'encourager la participation des habitants aux grandes décisions qui impactent leur quotidien.

C'est ce que vous avez initié ici au sein de votre parlement avec un débat annuel sur ces questions de sécurité, afin que les parlementaires repartent dans leurs circonscriptions pour expliquer la situation aux habitants. C'est tout le sens de vos journées de la redevabilité.

Une Conférence parlementaire annuelle sur le thème des actions de développement présentées par les bailleurs pourrait aussi éclairer les parlementaires et donc les populations sur ce qui est proposé en matière d'amélioration de leur vie quotidienne.

Cette approche territoriale différenciée doit s'appuyer sur les collectivités dans une perspective de renforcement de la décentralisation. Certes il faut des moyens mais rapprocher les décisions et les habitants est une bonne chose.

C'est ce que nous envisageons également de mettre en œuvre à l'APF avec nos Chargés de mission régionaux.

Au-delà de ces réflexes et propositions, **un front uni de la Francophonie** pour la sécurité en faveur du G5 Sahel permettrait de veiller à l'unité et à la cohérence d'une stratégie commune mais aussi de faire entendre notre voix à l'ONU pour renforcer la coopération et le multilatéralisme afin de relayer l'appel de vos chefs d'Etat pour faire aboutir à la mise en œuvre du chapitre 7 dans les pays du G5 Sahel sans attendre les résultats des élections aux Etats-Unis, qui s'est opposé à cette mise en œuvre.

Tous les parlements membres de l'APF doivent s'emparer de ce plaidoyer d'autant plus que les pays francophones sont maintenant majoritaires au sein des Nations Unies. Alors mobilisons-nous tous ! C'est cela faire de la politique dans l'espace francophone !

Un front uni de la Francophonie encore dans le domaine du développement avec un plaidoyer commun sur la suppression de la dette. C'est ensemble : Gouvernements, Parlements et société civile de l'espace francophone que nous pourrons aboutir à la suppression de la dette des Etats les plus défavorisées.

Ce réaménagement de la dette pourrait s'accompagner pour les pays bénéficiaires d'un plan d'investissement dans les domaines des registres d'état civil, des listes électorales, de la santé et de l'éducation. Et nous parlementaires, de l'APF, du parlement Panafricain, de l'Union parlementaire africaine, de l'UIP, nous devons légiférer pour faire entendre votre voix. C'est cela aussi de faire de la politique.

Monsieur le président, Madame et Messieurs

Pour vaincre le terrorisme et la violence, il faut regarder la réalité telle qu'elle est, en toute lucidité et ne pas imaginer un Sahel qui n'existe que dans les rêves, comme on me l'a dit hier.

Et je mesure, depuis que je suis ici, parmi vous, cette intelligence collective qui vous habite avec surtout une détermination politique de tous pour contribuer à la consolidation d'un état de droit protecteur dans les pays du G5 Sahel. Mais aussi donner les moyens à tous de pouvoir manger, respirer, aller à l'école...

Je n'ignore rien de la complexité du monde et des difficultés de notre époque.

Oui, la route est longue et semée d'embûches mais elle est aussi empruntée par des hommes et des femmes qui refusent la fatalité de la haine, de la violence et qui préfèrent la fraternité et l'amour de l'autre.

Pour le Sahel et pour nous-mêmes, nous n'avons pas le choix. Alors ensemble faisons entendre notre voix, aux accents multiples pour que demain ce continent, comme le dit la chanteuse et actrice malienne Inna Modja^[1] en évoquant l'Afrique « devienne celui de l'espoir et des projets ».

Oui, mes chers amis, cela ne dépend que de nous tous comme l'a déclaré le ministre mauritanien des Affaires étrangères le 6 juin dernier lors du Conseil de sécurité de l'ONU que le Sahel devienne « **la Région des promesses et des opportunités** » et c'est tout l'enjeu de cette conférence.

Vive le Burkina Faso !

Vive le Sahel !

Vive la Francophonie !

Merci à vous. /